

Parallel Avocats conseille Datakalab dans sa cession à Apple

Parallel Avocats a représenté Datakalab et ses actionnaires dans sa cession à Apple.

Fondée en 2017 par Xavier Fischer et Lucas Fischer, Datakalab travaille depuis sa création à la démocratisation de l'usage de l'intelligence artificielle (IA) pour l'analyse des expressions faciales. En 2022, Datakalab a opéré un virage et développé des technologies de compression des données permettant d'alléger la complexité des calculs informatiques nécessaires au fonctionnement de l'IA afin de la rendre moins énergivore et permettre sa mise en œuvre dans des produits de plus petite taille comme des smartphones ou des tablettes.

L'équipe de Parallel Avocats qui a conseillé Datakalab est composée de Jérémie Aflalo (associé) et Awa Yaffa (collaboratrice).

PARALLÈL
Avocats

www.parallel.law